



**Doc. 13880**

24 septembre 2015

## Prévention des avortements

**Réponse à Question écrite<sup>1</sup>:** Question écrite n° 684 (Doc. 13769)

Comité des Ministres

1. Au vu des différences de situation et d'approche entre les Etats membres sur la question soulevée par l'Honorable parlementaire, le Comité des Ministres estime que c'est au niveau national qu'une réponse doit y être apportée.

---

1. Adoptée à la 1235e réunion des Délégués des Ministres (15-16 septembre 2015).

